

Il ne jouit pas d'un âge avancé ; — la destinée suprême ○ ○.

Les fonctionnaires de tout grade ○ ○ ; — le souverain en fut affligé.

Les gens instruits sont en deuil de leur maître ; — hommes et femmes sont plongés dans la tristesse.

On le célébrera sur le métal et sur la pierre ; — sa belle renommée¹ sera impérissable.

On transmettra ○ à la postérité ; — et pendant cent mille années on le louera en le regrettant.

Le chang-chou-tch'eng, le ts'ao Tche ○-suan, originaire de Siao², dans le royaume de P'ei.

Le sous-préfet de Tch'eng-wou³, le ts'ao Tchong ○-○, originaire de Ngan-hi⁴, dans (la commanderie de) Tchong-chan.

Le sous-préfet de Fong⁵, Siu Tch'ong ○ ○⁶, originaire de Leang-tch'eng⁷, dans (la commanderie de) Hia-p'ei.

L'ex-assistant du commandant militaire de Tch'en-lieou⁸, ○ ○ ○, originaire de Lou-○⁹, dans le royaume de Lou.

Le sous-préfet de Fang-tong¹⁰, ○ ○ ○¹¹, originaire de Lin-tsö¹², dans le royaume de Ts'i.

Ki Po-yun a écrit cette inscription.

○ Yen-k'i, appellation Po-lou.

dans son *Li che* (chap. vi, p. 13 v°), l'équivalent 奄.

1. 問 est l'équivalent de 聞. On trouve deux fois dans le *Che king* (*Ta ya*, I, ode 1 et III, ode 8), la phrase 令聞不已 « sa bonne renommée est (ou sera) impérissable ».

2. La sous-préfecture de Siao 蕭, qui se trouvait dans le royaume de P'ei 沛, était au nord-ouest de la sous-préfecture actuelle de ce nom, qui dépend de la préfecture de Siu-tcheou 徐州, dans la province de Kiang-sou.

3. L'ancienne sous-préfecture de Tch'eng-wou 成武 correspond à la sous-préfecture actuelle de Tch'eng-wou 城武 (préfecture de ts'ao-tcheou, province de Chan-tong).

4. A 30 li à l'est de la préfecture secondaire de Ting 定, dans la province de Tche-li.

5. Aujourd'hui, sous-préfecture de Fong 豐, dans la préfecture de Siu-tcheou, province de Kiang-sou.

6. Il semblerait qu'il ne dût y avoir ici qu'un seul mot manquant.

7. A 60 li au nord de la préfecture secon-

daire de P'ei 邳, dans la préfecture de Siu-tcheou, province de Kiang-sou.

8. Tch'en-lieou était une commanderie dont le centre administratif correspond à la sous-préfecture actuelle de Tch'en-lieou 陳留, qui dépend de la préfecture de K'ai-fong, dans la province de Ho-nan.

9. Vraisemblablement « de la ville de Lou », c'est-à-dire de la capitale du royaume de Lou. Cette ville est aujourd'hui la sous-préfecture de K'iu-feou 曲阜, dépendant de la préfecture de Yen-tcheou, province de Chan-tong.

10. Au sud-ouest de la sous-préfecture de Kin-hiang 金鄉, dépendant de la sous-préfecture secondaire de Tsi-ning, dans la province de Chan-tong.

11. Il faut supposer ici deux ou trois caractères manquants, et non un seul comme l'indiquent les épigraphistes chinois.

12. Aujourd'hui encore la sous-préfecture de Lin-tsö 臨淄, dépendant de la préfecture de Ts'ing-tcheou, dans la province de Chan-tong.